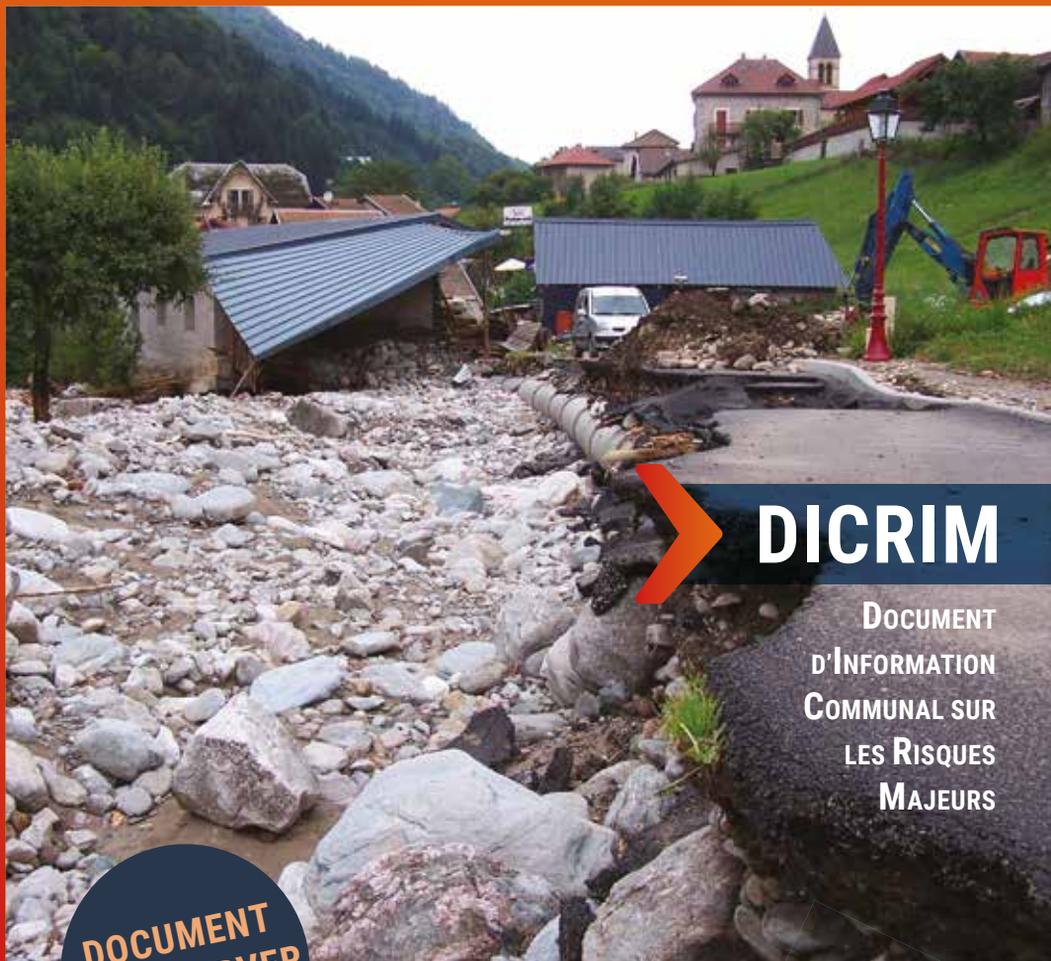


# Risques majeurs



## DICRIM

DOCUMENT  
D'INFORMATION  
COMMUNAL SUR  
LES RISQUES  
MAJEURS

DOCUMENT  
À CONSERVER

[www.lehautbreða.fr](http://www.lehautbreða.fr)



Mairie Le Haut-Bréða





**Madame, Monsieur,**

Notre commune de montagne est particulièrement exposée à un certain nombre de risques (avalanches, crues torrentielles...). C'est la raison pour laquelle elle s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Sachez que l'équipe municipale travaille à améliorer constamment votre sécurité en lien avec les services de l'État.

Ce document permet de mieux nous préparer à un événement majeur qui pourrait survenir dans notre vallée. Souvenons-nous des récentes catastrophes où le nombre de victimes a fortement varié selon le niveau de préparation des communes. Chacun de nous doit connaître les attitudes à adopter en cas d'incident mettant en jeu la vie des habitants.

Les quelques informations et consignes contenues dans ce petit fascicule méritent toute votre attention. Elles permettront peut-être d'épargner des vies. Je vous invite à le conserver précieusement.

**Sandrine Thilly**  
Maire

**Christian Reymond**  
Maire délégué



Direction de la publication : Mairie du Haut-Bréda.  
Photos : Alain Stradiotto, Éric Joyeux, Mairie,  
Shutterstock, X. Mise en pages : A. Cohard.  
Édition Juin 2022.

## Un risque majeur, c'est quoi ?

Un événement potentiellement dangereux (d'origine naturelle ou technologique), devient un **RISQUE MAJEUR** lorsqu'il s'applique à une zone où des **ENJEUX humains, économiques ou environnementaux** sont en présence.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

> **une faible fréquence**

L'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont fort heureusement peu fréquentes.

> **une énorme gravité**

De nombreuses victimes, des dommages importants aux biens et à l'environnement.

## 7 risques majeurs en Haut-Bréda



# Assurer la sécurité des personnes

En cas de catastrophe ou événement affectant plusieurs communes, le Préfet, représentant de l'État, active le plan ORSEC de manière à assurer l'alerte des Maires (et, dans certains cas, de la population) ainsi que la coordination des acteurs intervenant pour assurer la sécurité des citoyens: secours, services de l'État, entreprises privées, gendarmerie, armée...

Pour réagir au mieux et au plus vite à son niveau, **la commune du Haut-Bréda a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).**

Ce plan opérationnel:

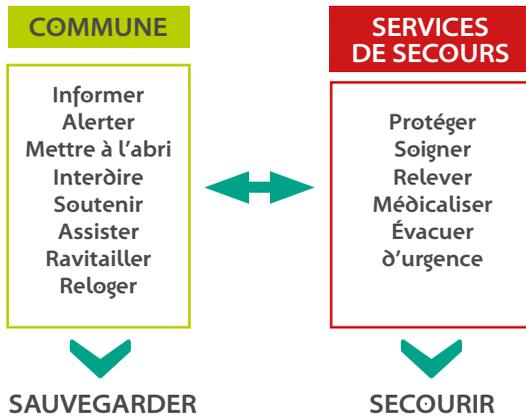
- > **prévoit les moyens disponibles pour alerter** les habitants et visiteurs sur la commune,
- > **recense les moyens humains et matériels disponibles pour la mise en sécurité** et le soutien des personnes,
- > **détermine les actions de sauvegarde** relevant de la responsabilité du Maire (information de la population, accueil des sinistrés...) et l'organisation de crise permettant leur mise en œuvre.

*Le PCS peut être activé pour tout événement affectant la commune. En cas d'événement de grande ampleur entraînant l'activation du plan ORSEC départemental, le PCS sera mis en œuvre en parallèle pour assurer la sécurité de la population au niveau local.*



**Sécurité à l'école**

## SAUVEGARDE ET SECOURS, QUI FAIT QUOI?



L'école maternelle et l'école élémentaire du Haut-Bréda ont également mis en place une organisation pour mettre en sécurité les élèves et le personnel jusqu'à l'arrivée des secours: c'est le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

Le Plan Communal de Sauvegarde comporte également des dispositions relatives à la crèche de Pinsot.

**Les enfants seront en sécurité en cas d'événement: respectez la consigne « N'allez pas chercher vos enfants à l'école! »**

# Les moyens d'alerte et d'information

## > SYSTÈMES D'ALERTE GÉNÉRAUX

### > Le Signal National d'Alerte (SNA)

Ce signal n'est pas perceptible en Haut-Bréda, la sirène la plus proche se situant à Allevard.

### > Le réseau France Bleu

En cas d'événement majeur, France Bleu Isère diffuse, à la demande du Préfet :

- le message d'alerte
- des informations sur l'événement et ses évolutions
- les consignes à appliquer.



## > LES MOYENS D'ALERTE PROPRES À LA COMMUNE

- > Le cas échéant, **le porte-à-porte** réalisé par les employés communaux et la gendarmerie,
- > Les informations diffusées par **haut-parleur**,
- > Les **messages électroniques** (SMS, mails, notifications) diffusés par « Panneau pocket » et les réseaux sociaux.

# Que faire en cas d'évacuation ?

**> SI LA SITUATION LE JUSTIFIAIT, LA MAIRIE OU LES SERVICES DE SECOURS POURRAIENT ÊTRE AMENÉS À VOUS DEMANDER D'ÉVACUER. VOUS POURRIEZ NE PAS POUVOIR REGAGNER VOTRE HABITATION AVANT PLUSIEURS JOURS.**

Pour la sécurité et le confort de votre famille, respectez les consignes suivantes :



**Coupez gaz et électricité**

### PRÉPAREZ ET EMPORTEZ :



Papiers d'identité des membres de la famille



Argent



Clés de voiture et d'habitation



Téléphone et chargeur



Affaires de rechange



Nécessaire pour enfants en bas âge (couches, biberon...)



Médicaments, traitements



Aliments adaptés si régime alimentaire particulier

## NUMÉROS UTILES

> Mairie: 04 76 97 50 94

> Sapeurs-pompiers: 18 ou 112

> SAMU: 15 ou 112

> Météo-France Prévisions: 0 890 71 14 15

> Gendarmerie: 17

> Préfecture: 04 76 60 34 00



# INONDATIONS ET COULÉES DE BOUE

LA COMMUNE EST EXPOSÉE À 3 TYPES DE PHÉNOMÈNES LIÉS AUX INONDATIONS :

- › **les crues torrentielles**, correspondant à l'augmentation brutale du débit des cours d'eau,
- › **les laves torrentielles**, quand le torrent transporte des matériaux solides (sédiments, cailloux, blocs...),
- › **les phénomènes de ruissellement et ravinement**, lorsque des laves d'eau – parfois boueuse – s'écoulent sur les versants.



## Phénomènes torrentiels

› *Liste des cours d'eau et de leurs zones de débordement*

- › **Torrent du Pleynet**
  - Fond de France
- › **Torrent de Combe Madame**
  - La Martinette
- › **Le Bréda**
  - Pont de la Martinette et Amont digue CEVEO en rive gauche
  - Aval des enrochements
  - Tout le fond de vallée de La Martinette à Pinsot
- › **Torrent de Vaugelas**
  - La Bourgeat
  - Les Chapelles
  - L'Épinay
- › **Torrent de la Grande Valloire**
  - Le Cley
  - Le Curtillard
- › **Ruisseau du Merdaret**
  - Petit Thiervoz
  - Sentier Petite Valloire
- › **Ruisseau de la Ville**
  - Pont de la RD525a en cas d'embâcles
  - Village
- › **Ruisseau du Chamuson**
  - La Vacherie
- › **Ruisseau du Chabé**
  - Route des Burdins
  - Gîte de la Passerelle
- › **Ruisseau descendant du Plan de la Vache**
  - Voie communale
  - RD 525a
- › **Ruisseau descendant de La Piat**
  - Villerme

- › **Ruisseaux descendant du Charvin**
  - La Corbassière
- › **Ruisseau du Coin**
  - Le Charvin, Enserme
- › **Ruisseau de Combe Jacques**
  - La Bourgeat Noire
- › **Torrent du Gleyzin**
  - Bas du village de Pinsot
  - Centrale électrique
- › **Ruisseau Tailla de Morand**
  - Route de Gleyzin
- › **Torrent du Jalon et Petit Jalon**
  - La Fougère
  - Centre-village Pinsot
- › **Ruisseau descendant des Bennes**
  - Route communale des Ayettes
- › **Ruisseau descendant du Pré de Darbon**
  - RD 525a
  - Hameau de Chinfert.

## Ruissellement et ravinement

Ces phénomènes concernent essentiellement :

- › Le ravin de la Ville
- › Le Gibergy
- › La Martinette
- › Le Pleynet
- › La Corbassière
- › Chinfert
- › Le Crozat
- › Les Ayettes
- › Lepine
- › Enserme
- › Villerme.

## À savoir !

**Un ruissellement généralisé de faible ampleur peut se développer sur tous les sols sans végétation ou goudronnés.**

**Les inondations et coulées de boue peuvent affecter les voies de communication et rendre la chaussée très glissante.**

## La prévision

Il est impossible de prévoir ces phénomènes à l'avance et avec précision. Soyez particulièrement vigilant si des pluies abondantes sont annoncées et en cas d'intensification des précipitations, d'autant plus si les pluies perdurent dans le temps.

LES BONS RÉFLEXES



Montez dans les étages



Coupez gaz et électricité



N'empruntez pas une route inondée



Ne passez pas d'appel



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Si évacuation, rendez-vous au lieu de rassemblement indiqué par la mairie



# ➤ AVALANCHES

## ON DISTINGUE 2 TYPES D'AVALANCHES :

➤ lors d'une **avalanche coulante**, la neige dévale la pente en suivant le relief : elle reste en contact avec le sol. Les dégâts sont causés directement par la coulée (constructions détruites, emportées, ensevelies...).

➤ l'**avalanche en aérosol** correspond à un nuage d'air et de neige se déplaçant très rapidement (jusqu'à 350 km/h) et sans suivre le relief : le nuage peut ainsi remonter les versants opposés. Ce phénomène est dévastateur en raison du puissant effet de souffle.

## LA COMMUNE CONTIENT PLUSIEURS SECTEURS TRÈS AVALANCHEUX, ET DES ÉVÉNEMENTS SONT SURVENUS PAR LE PASSÉ.

### Zones concernées

➤ *Liste des zones de départ avalanche et des secteurs à risques*

#### ➤ Partie haute du domaine skiable

- Les 7 Laux, secteur Pleynet

#### ➤ Couloir de la Ville

- La Ville
- Prémoinet (effet de souffle)

#### ➤ Combe de la Grande Valloire

- Pont de la Grande Valloire (effet de souffle)

#### ➤ Vallon de l'Arpette

- Secteur Encollet / la Tour
- L'Épinay (effet de souffle)

#### ➤ Ruisseau de la Combe Jacques

- Hameau de Gleyzin

#### ➤ Crête des Berlanches

- La Bourgeat Noire,
- Parking Gleyzin
- Habert du Plan.

### À savoir !

**En cas de risque avalanche élevé, la mairie peut être amenée à couper les routes et faire évacuer les secteurs exposés.**

## LES BONS RÉFLEXES

### DEDANS



**Restez à l'intérieur et protégez-vous !**

*Dans la mesure du possible :*

- > Réfugiez-vous au sous-sol
- > Placez-vous derrière un mur porteur, côté opposé au couloir d'avalanche
- > Quittez les pièces faisant face au couloir ou disposant de fenêtres (à défaut éloignez-vous des fenêtres)



**N'allez pas chercher vos enfants à l'école**



**Si évacuation, rendez-vous au lieu de rassemblement indiqué par la mairie**

### DEHORS



**Tentez de fuir latéralement**

**Protégez vos voies respiratoires :** évitez à tout prix que vos poumons se remplissent de neige

**Crampez-vous à toute prise pour éviter d'être emporté**

### SI VOUS ÊTES PRIS DANS L'AVALANCHE



**Essayez de vous maintenir à la surface par des mouvements de natation**



**Efforcez-vous de créer une poche d'air, puis arrêtez de bouger et émettez des sons brefs pour économiser l'oxygène**

### La prévision

Une avalanche ne peut pas être anticipée avec précision. Météo-France émet des prévisions pour le département (vigilance avalanche) et par massif (conditions d'enneigement et stabilité du manteau neigeux en dehors des pistes ouvertes et balisées exprimées en niveau de risque sur une échelle de 1 à 5).

## C'est arrivé !

### ➤ Vallon de l'Arpette

L'avalanche atteint le Bréda à plusieurs reprises, notamment en **1923** et **1941**, et détruit même des bâtiments à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Elle atteint le chemin de la Tour en **1965**, **1978** et **1999**.

### ➤ Combe de la Grande Valloire

Des avalanches atteignent la pierre du Gros Carré au débouché du couloir, notamment en **1923**, **1978** et **1981**. Des bâtiments subissent des dégâts au début du 20<sup>e</sup> siècle et dans les années 1980.

### ➤ Couloir de la Ville

Des coulées de neige humide ont déjà bouché le Bréda, notamment à la **fin du 19<sup>e</sup> siècle**, et la piste du Jas en **1983**. D'après les archives, en **1865**, « une avalanche considérable a manqué d'engloutir le village de La Ferrière » et s'est arrêtée à 50 mètres de l'église.





## ► MOUVEMENTS DE TERRAIN

COMME TOUTE COMMUNE DE MONTAGNE, LE HAUT-BRÉDA EST CONCERNÉ PAR :

- **des glissements de terrain**, phénomènes lents mais dont les accélérations brutales, souvent liées à un important apport en eau (*pluies prolongées, rupture de canalisation...*), sont dangereuses,
- **des affaissements et effondrements**, qui surviennent plus ou moins rapidement dans les sols argileux et au-dessus de cavités,
- **des chutes de blocs**, soudaines, parfois provoquées par les conditions météorologiques (*alternance gel/dégel, fortes pluies...*).

### Zones concernées

**IL S'AGIT DES ZONES AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN LES PLUS MARQUÉS MAIS D'AUTRES INSTABILITÉS CARACTÉRISÉES PAR DES MOUVEMENTS TRÈS LENTS EXISTENT SUR LA COMMUNE.**

#### ► CHUTES DE BLOCS

- Partie haute du domaine skiable
- Zone boisée en amont de Grange Neuve (Les Roux)
- Riondet
- Grand Pré
- La Corbassière
- Chinfert.

#### ► GLISSEMENTS

- Les Taviaux (nord et est)
- Montarmand (sud)
- Les Coquands, les Princes
- Les Blancs
- Les Burdins
- Le Cachet, Granges de là-dessus
- La Bourgeat
- Le Mollard
- L'Épinay, les Chapelles
- Le Pleynet
- Vallon de Fond de France
- La Vacherie
- Les Moilles
- Chef-lieu (partie haute)
- Grand Pré
- Le Plan de la Vache
- Les Fayens
- Villerme
- Les Bennes
- La Corbassière
- La Bourgeat Blanche

#### ► AFFAISSEMENTS, EFFONDEMENTS

- Aval des Chapelles
- Chez Drevet
- La Bourgeat
- Encollet, La Tour
- Le Cley
- Versant en amont du Curtillard et du Grand Thiervoz jusqu'au Jas
- Villerme
- Les Fayens
- Le Gavet
- La Bourgeat Blanche
- La Bourgeat Noire.

### LES BONS RÉFLEXES



**Ne revenez pas sur vos pas**



**Éloignez-vous au plus vite de la zone dangereuse**



**Informez immédiatement les secours et la mairie**



**N'entrez pas dans un bâtiment endommagé**



**N'allez pas chercher vos enfants à l'école**

### À savoir !

Signalez à la mairie :

- l'apparition de fissures dans les murs ou d'affaissements du sol
- les modifications apparaissant dans les constructions : murs de soutènement présentant un « ventre », écoulement anormal d'eau, craquements dans une habitation, fissures de façades...



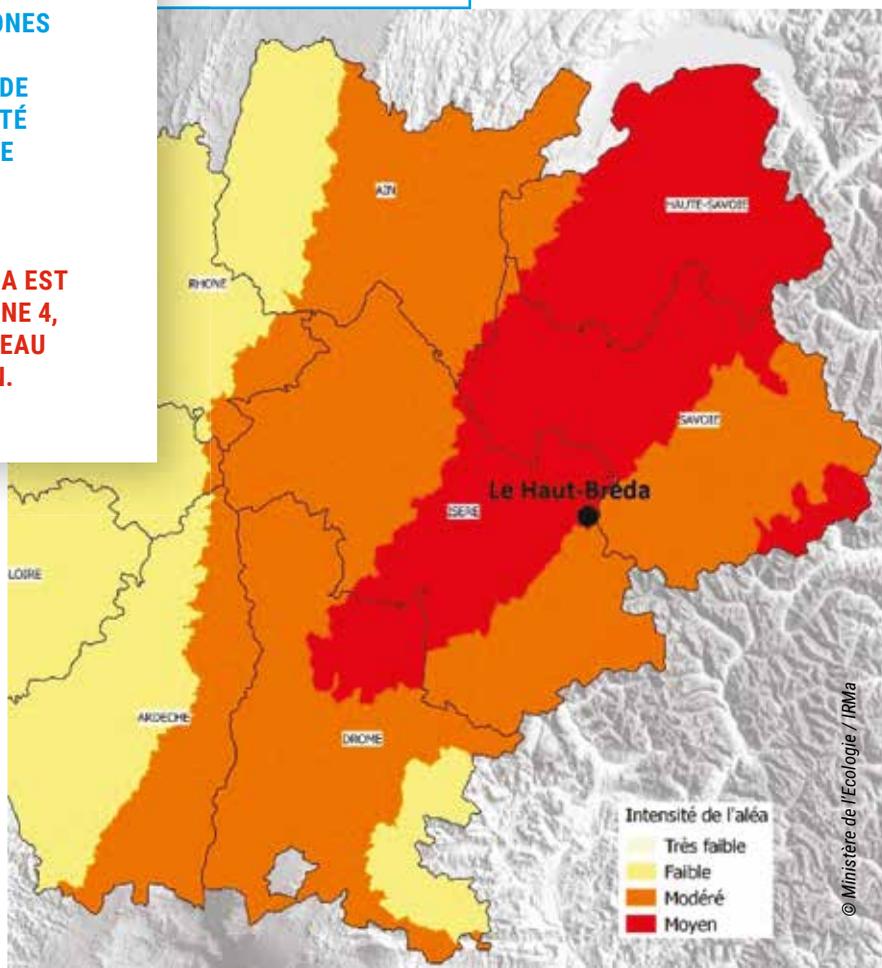
# ➤ SÉISMES

LE TERRITOIRE NATIONAL EST DIVISÉ EN 5 ZONES DE SISMICITÉ, EN FONCTION DE LA PROBABILITÉ D'OCCURRENCE DES SÉISMES.

LE HAUT-BRÉDA EST CLASSÉ EN ZONE 4, SOIT À UN NIVEAU D'ALÉA MOYEN.



## Zonage sismique



➤ Depuis l'entrée en vigueur de ce zonage sismique le 1<sup>er</sup> mai 2011, de nouvelles règles de construction parasismique s'imposent, y compris aux particuliers dans le cadre de leur maison individuelle.

### La prévision

Aucune méthode scientifique ne permet de prévoir un séisme.

## C'est arrivé!

### En métropole

Plus grand séisme survenu : à Lambesc (Bouches-du-Rhône) en 1909, magnitude 6,2.

### En Isère

Les principaux séismes se sont produits en avril 1962 à Corrençon-en-Vercors (magnitude 5,3) et janvier 1999 à Laffrey (magnitude 4,2).

➤ En mai 2016, Pinsot a connu un séisme de magnitude 2,1. Le 26 avril 2022, le séisme d'Albertville a été ressenti en Haut-Bréda.



## LES BONS RÉFLEXES



Abritez-vous près d'un mur porteur, sous un meuble solide, éloignez-vous des fenêtres



À la fin des secousses, quittez le bâtiment



Ne restez pas sous les fils électriques ou autres éléments pouvant s'effondrer



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé

Méfiez-vous des répliques!



## ➤ RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

### La prévision

Météo-France émet au moins deux fois par jour une carte de vigilance météorologique indiquant si des phénomènes météorologiques dangereux sont susceptibles de survenir sur le département dans les prochaines 24 heures.

En cas de vigilance orange ou rouge, cette carte est complétée par un bulletin précisant l'intensité, la durée et la localisation des événements attendus ou en cours.

### LES BONS RÉFLEXES

Suivez les conseils émis par Météo-France et les pouvoirs publics

Ces informations sont relayées par les médias et consultables sur le site Internet de Météo-France :



<http://france.meteofrance.com/vigilance/Accueil>

En cas de danger potentiel, la municipalité, le Département et les services de l'État prendront les mesures nécessaires pour protéger les biens et les personnes: annulation de manifestations en plein air, salage des routes en hiver...



**Mettez-vous à l'abri, rentrez les objets susceptibles de s'envoler**



**Fermez portes, fenêtres et volets**



**Écoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation et consultez les prévisions de Météo-France**



**Évitez de vous déplacer**

### EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR

Le terme « **vague de chaleur** » désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire au sein de la population.

- Restez au frais. Mouillez-vous le corps. 
- Buvez de l'eau. Évitez l'alcool. 
- Mangez en quantité suffisante. 
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit, 
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches, 
- Préférez des activités sans effort. 

### À savoir !

Il n'est pas possible de prévoir à l'avance et avec précision la localisation exacte des phénomènes attendus, et c'est pourquoi Météo-France émet des prévisions pour le département et non par commune.



À savoir!

## TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES

ON APPELLE MATIÈRE DANGEREUSE TOUTE SUBSTANCE QUI, PAR SES CARACTÉRISTIQUES (PHYSICO-CHIMIQUES, TOXICOLOGIQUES) OU PAR LA NATURE DES RÉACTIONS QU'ELLE EST SUSCEPTIBLE DE PRODUIRE, PEUT PRÉSENTER DES RISQUES POUR L'HOMME, LES BIENS ET/ OU L'ENVIRONNEMENT.

Un accident impliquant des matières dangereuses peut entraîner une **explosion**, un **incendie**, la formation d'un **nuage toxique** ou encore une **pollution**, du sol, de l'eau...

### Zones concernées

Le risque en Haut-Bréda, essentiellement représenté par le transport par camion de gaz et de fioul domestique, est présent sur l'ensemble des routes du territoire communal.

### L'alerte

En cas d'accident, la population sera informée par les moyens mis en œuvre par la commune et les services de secours.



*En cas d'accident, selon la nature et la quantité de produits, les services de secours définissent un périmètre de sécurité pouvant aller de 50 m à plusieurs centaines de mètres.*

### SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

DONNEZ L'ALERTE  
AUX SAPEURS  
POMPIERS

 **18** ou **112**

en précisant :

- le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique...)
- la présence ou non de victimes
- la nature du sinistre : feu, explosion, fuite, écoulement
- le code danger et le code matière présents sur la plaque orange située à l'avant et à l'arrière du camion :

Code danger >

**33**

**1789**

< Code matière

LES BONS  
RÉFLEXES



Mettez-vous  
à l'abri dans  
le bâtiment  
le plus proche



Fermez  
portes,  
fenêtres  
et volets



Ne fumez pas  
et évitez toute  
étincelle



Ne passez  
pas d'appel



N'allez pas  
chercher  
vos enfants  
à l'école



## AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

LA PRÉSENCE DES AMÉNAGEMENTS ASSOCIÉS AUX USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES DE FOND DE FRANCE, DE PRÉMOINET ET DE RIONDET, INDUIT UN RISQUE D'INONDATION BRUTALE EN CAS DE RUPTURE D'UNE CONDUITE FORCÉE OU DE DIGUE ENTRAÎNANT LE DÉVERSEMENT D'UN LAC ARTIFICIEL.

### À savoir!



Si vous observez des phénomènes anormaux sur les installations à risque (suintement de digue par exemple), informez immédiatement la mairie.

### L'alerte

En cas d'événement, la population sera informée par les moyens mis en œuvre par la commune et les services de secours.

### Zones concernées

> Liste des scénarios et de leurs zones potentiellement impactées

#### > RUPTURE D'UNE CONDUITE FORCÉE :

- > entre les lacs des 7 Laux et l'usine de Fond de France
- > entre le lac du secteur Millets / Encollet et l'usine de Prémoinet
- > entre les usines de Prémoinet et de Riondet
- > entre l'usine de Riondet et Pinsot,
- > entre la centrale de Pinsot et celle de Veyton,
- > entre le lac de Périoule et la centrale de Pinsot.



- > Localités aux abords des conduites forcées
- > RD 525a
- > Route du Charvin
- > Route des Ayettes
- > Route de Gleyzin.

#### > RUPTURE DE DIGUE SUR LE LAC ENTRE ENCOLLET ET LES MILLETS



- > Fond de vallée en aval du lac à l'exception du Grand Thiervoz, du Petit Thiervoz et du chef-lieu

#### > DÉVERSEMENT DES LACS DES 7 LAUX (arrivée des eaux par la cascade du Pissou)



- > Tout le fond de vallée à l'exception du Grand Thiervoz, du Petit Thiervoz et du chef-lieu

### LES BONS RÉFLEXES



Montez dans les étages



Coupez gaz et électricité



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne passez pas d'appel



Si évacuation, rendez-vous au lieu de rassemblement indiqué par la mairie



## En savoir +

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

→ pour obtenir des informations sur les risques météorologiques, consulter les prévisions et cartes de vigilance

[www.isere.pref.gouv.fr](http://www.isere.pref.gouv.fr)

→ Préfecture de l'Isère pour télécharger le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM)

[www.prim.net](http://www.prim.net)

→ Portail internet du Ministère de l'Écologie dédié à la prévention des risques majeurs

[www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)

→ Information sur les risques naturels et technologiques en Auvergne-Rhône-Alpes par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)



Place de la Mairie  
La Ferrière  
38580 LE HAUT-BRÉDA  
04 76 97 50 94  
[mairie@lehautbreda.fr](mailto:mairie@lehautbreda.fr)

### Dossiers consultables en mairie

- La carte des aléas naturels intégrée au Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- La Carte de Localisation des Phénomènes d'Avalanche (CLPA)
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).